

SEANCE DU 25 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize le vingt cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Ghislaine MARTINEZ, Maire.

Présents : Ghislaine MARTINEZ, Christian FABRE, Bernard BOUYSSIERE, Jean-Paul HEBRARD, Karine MALLEVILLE, Bernard MAGES, Jean-Claude SAVIGNAC, Christopher BALDWIN, Sandrine CROS, Aurélien GARRIGUES.

Excusés : Gaby ROUMIGUIERES, Boris CHRISMANT, Frédéric SEMPER (pouvoir à Mme CROS), Geneviève LEGRAND, Annick IGLESIAS (pouvoir à M. GARRIGUES).

Convocation du 19 février 2016.

Ordre du jour :

I-Vote du compte rendu de la séance du 26 janvier 2016 :

M. BALDWIN signale qu'il y a au moins 3 grilles de pluvial abimées dont une au Puech Haut. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

II-Délibération demande subvention retable Puech Mignon :

Nous avons demandé plusieurs devis pour la restauration du retable, une seule personne a répondu.

Mme VORMS a estimé le coût de l'opération à 25 356 € H.T. soit :

-18 269 € pour la restauration du tabernacle avec décapage des bronzines et des vernis, dépoussiérage et nettoyage des dorures et polychromies, consolidation du bois avec traitement contre les insectes xylophages, etc.

-3 469 € pour la restauration de l'autel forme tombeau

-3 618 € pour la confection du meuble support du tabernacle.

Les subventions de la DRAC, du Département et de la Région pourraient s'élever à 80%. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter les différentes subventions.

Délibération reçue à la Préfecture le 26 février 2016.

III-Délibération création emploi aidé :

Nous allons recruter un emploi aidé que nous allons partager avec plusieurs associations dont Lenga Viva (19 heures par semaine), Valver Foot (35 heures sur l'année), association Escambar.

L'emploi sera de 30 heures par semaine pendant 1 an à compter du 1^{er} mars 2016. La personne que nous allons recruter s'appelle Clémentine BANCAREL, elle habite Monestiés et surtout elle est occitaniste puisqu'elle travaillera en grande partie pour l'association Lenga Viva. Le reste du temps elle sera essentiellement à la médiathèque. Le Conseil Municipal vote cette création d'emploi à la majorité des présents (abstention de Mmes CROS, MALLEVILLE et de M. HEBRARD)

Délibération reçue à la Préfecture le 01 mars 2016.

IV-Bilans financiers (budget principal, assainissement et chaufferie bois) :

-Budget principal :

Le déficit de la section d'investissement s'élève à 117 296,10 €.

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 119 476,89 €, ce qui donne un solde positif de 2 180,79 € pour l'exercice 2015.

-Budget assainissement :

Le compte administratif 2015 présente un excédent d'investissement de 19 282,80 € et un excédent d'exploitation de 97 261,05 €.

-Budget chaufferie bois :

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent d'investissement de 77 701,74 € et un déficit d'exploitation de 3 604,27 €. Pour mémoire, le déficit d'exploitation 2014 s'élevait à 11 779,48 €.

Nous n'aurons pas la subvention FEDER de 29 279 € qui nous avait été attribuée pour la construction de la chaufferie car le contrôle de légalité a constaté des irrégularités dans la procédure d'attribution du marché (une seule publication au lieu de 2, les actes d'engagement n'ont pas été mis à jour suite aux négociations et changements de prix).

De plus, certains travaux n'ont pas été pris en compte (lots 5 et 6), ce qui nous a réduit le montant des dépenses éligibles au FEDER.

V-Avancement des projets :

Mme le Maire fait part à l'Assemblée des travaux et achats prévus en 2016 :

-communication et une tablette numérique pour l'Office de Tourisme : 2 000 € environ

-un petit congélateur et un four micro-ondes pour l'Escale Guépienne : 800 € environ. Une convention est à l'étude avec l'Oustal pour la fourniture de repas à l'escale.

-embellissement : limité à 15 000 € (fleurs, terreau, engrais...)

-toiture ex Petit Casino : M. GARRIGUES a établi un devis, l'ancienne partie est à refaire.

-baignade : il est prévu d'enlever la partie bois, de mettre du béton et du gazon ainsi qu'un petit podium sur le côté gauche.

-chêneaux du Foirail : devis de 10 000 € environ prévoyant la dépose de 30 mètres et la pose de 40 mètres. Nous attendons un autre devis de M. MIRAMOND.

D'autres travaux sont prévus à l'école, au cimetière (murs et arbres) ainsi que l'aménagement de la place Léon Mercadier.

VI-Office de Tourisme :

Nous avons reçu 2 devis pour la maîtrise d'œuvre, un architecte de Saint Antonin et un autre de Cordes sur Ciel.

Celui de Cordes prend 9% mais n'a pas fait d'estimation du montant des travaux, sur son plan n'apparaît aucun dénivelé alors qu'il en existe un, il n'a jamais réalisé d'Office de tourisme.

Celui de Saint Antonin a présenté une estimation mais pas d'esquisse, cependant il a déjà réalisé des Offices de tourisme.

Céline a établi un questionnaire sur le nouvel Office de Tourisme, elle en a récupéré une cinquantaine.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de M. BOYER, architecte à Saint Antonin.

VII-Questions diverses :

VII-1-Défibrillateurs :

Un dossier a été envoyé à CNP Assurances pour obtenir une aide financière. La société MEFRAN a fait une proposition de 1 950 € par défibrillateur. Nous pourrions en mettre un à la baignade et un autre à la salle de sport.

VII-2-Réserve parlementaire DAB :

Nous avons reçu l'arrêté de la Préfecture le 28 novembre 2015, les sociétés nous ont établi un avoir et de nouvelles factures car les premières factures étaient antérieures au 28 novembre 2015. Mais la Trésorière a refusé de prendre en charge les nouvelles factures. Mme RABAULT est allée la voir, nous n'avons pas eu de retour pour l'instant.

VII-3-Convention maître-nageur :

Nous allons établir une convention avec le Club de Villefranche-de-Rouergue pour la mise à disposition d'un maître-nageur. Davy LEROY est en train de suivre la formation car nous aurons besoin d'un deuxième maître-nageur.

VII-4-Diagnostic appartement école :

Le Conseil en Energie Partagé du Pays Midi-Quercy a établi 3 scénarios :

-Scénario 1 :

*remplacement des menuiseries du rez-de-chaussée

*installation d'une VMC

*installation de robinet thermostatique programmable sur chaque radiateur

*ballon d'eau chaude sanitaire thermodynamique

Coût estimé : 15 000 € H.T., temps de retour : 5 ans

-Scénario 2 :

*idem que le 1 plus changement menuiseries du dernier étage

Coût estimé : 18 000 € H.T., temps de retour : 6 ans

-Scénario 3 :

*idem que le 2 plus isolation des murs du rez-de-chaussée avec de la laine de bois

Coût estimé : 29 000 € H.T., temps de retour : 7 ans.

Les 3 scénarios sont éligibles pour bénéficier des aides TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).

VII-5-Dossier Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) :

M. GARRIGUES a établi un devis de 32 000 € pour la mise en place d'un ascenseur afin de faciliter l'accès à la Mairie.

VII-6-Convention balayeuse :

La Mairie de Saint Martin-Laguépie n'a pas encore renvoyé la convention pour l'utilisation de la balayeuse. Nous allons les relancer.

Ils doivent aussi nous payer les travaux d'assainissement pour le contournement.

Séance levée à 22 heures 45.